

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2018

Lors de la réunion du Conseil Municipal de Blesle du 30 avril 2018, M. J Barraud et Mme Lucie Chappe étaient excusés.

- Renouvellement convention mission assistance technique assainissement

Le Conseil municipal a voté pour le renouvellement de cette convention passée avec Le Département de La Haute-Loire. Le montant annuel qui sera payé est de 324 € pour 2018.

- Mise à jour plan d'épandage boues d'épuration

Le Conseil Municipal a décidé de retenir La Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire pour faire la mise à jour du plan d'épandage des boues d'épuration et la saisie de celle-ci sur SILLAGE.

- Achat terrain

Le Conseil Municipal a décidé de faire une proposition pour l'achat d'un terrain près de La Chaigne, juxtaposé aux terrains communaux.

- Réclamation droit à l'image

La Sté Sucre Salé, se déclarant propriétaire des droits à l'image sur une photo de fromage utilisée sur le site internet de la Commune de Blesle demande, via son cabinet d'avocat une indemnisation de 725,00 € HT. Le Conseil Municipal après avoir pris conseil, décide d'accéder à la demande d'indemnisation.

- Questions diverses

Suite aux dernières informations et après discussion, le Conseil Municipal autorise le Maire à organiser et consulter toutes personnes ou organismes permettant de faciliter une action en vue de soutenir une reprise de la boulangerie du village.

Une information est faite aux membres du Conseil municipal, que suite à la décision du Tribunal Administratif et aux propositions de Monsieur le Préfet, le regroupement des Communautés de Communes du Pays de Blesle et du Brivadois avec l'arrivée en 2018 de trois nouvelles communes sera redéfini avant fin 2018 sous forme d'une fusion- extension. Les conséquences seront traduites par des délibérations que seront amenés à prendre les communes avant septembre.